

VILLE DE ROYAN



## **TRAVAUX DE CONFORTEMENT DES BERGES SUR LE RIVEAU DE VALLIÈRES**

**En février dernier, une première opération menée conjointement avec la Mairie de Saint Georges de Didonne consistait à réaliser le curage du lit, le renforcement des berges, un élagage et un abattage sélectifs, uniquement les arbres ou arbustes morts, dépérissant, malades ou menaçant la stabilité de la berge (12 arbres et arbustes à abattre - 1 arbre à élaguer)**

À partir du 3 octobre jusqu'au 2 décembre prochain, débutera la deuxième phase qui concerne le tronçon Écureuils/ Boulevard Garnier. Cette opération est à nouveau réalisée en partenariat avec la Ville de Saint Georges de Didonne.

L'entreprise, intervenant sur le chantier prendra toutes les mesures pour limiter les nuisances environnementales.

La Ville de Royan, pour des raisons de sécurité, fermera durant la période d'intervention le sentier pédestre.

La Ville a obtenu toutes les autorisations réglementaires nécessaires pour cet

Espace Boisé Classé (EBC), qui est le Niveau de Vallières, pour que l'entreprise puisse réaliser cet entretien.

La Ville s'engage, pour tout arbre abattu, à planter un nouveau sujet dans le même secteur.

Les essences suivantes seront favorisées : chêne vert (tige ou cépée) ; chêne liège (tige ou cépée); pin maritime ; pin parasol ; arbousier ; robinier ...

[Arrêté Municipal – APM 22/2465](#)

***SERVICE ENVIRONNEMENT***

*26, rue Henri DUNANT*

*17205 ROYAN CEDEX*

*Tel : 05 46 22 39 20*

*[environnement@mairie-royan.fr](mailto:environnement@mairie-royan.fr)*